

**DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2019-17**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoir : 01
Votants : 11

L'an deux dix neuf
Le 14 mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 08 mars 2019

OBJET : FINANCEMENT DU SIVU DU GROUPE SCOLAIRE CULIN-TRAMOLE

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Florence MANDON, Arnaud DUCCELLIER-FAUVY, Philippe PELLET, Jean-Michel PIDOLOT

EXCUSES : Bruno BESANÇON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL donne pouvoir à Jean-Michel DREVET

ABSENTS : Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL

Secrétaire de séance : Arnaud DUCCELLIER-FAUVY

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune verse au S.I.V.U. du groupe scolaire CULIN-TRAMOLE, une somme permettant d'équilibrer les comptes.

La participation de la commune de TRAMOLE est estimée pour l'année 2019 à 144 062.29 €.

Monsieur le Maire propose de verser cette somme au SIVU en un seul versement.

Cet échéancier est indicatif et sera susceptible d'être modifié selon les besoins du SIVU, sans que les montants cumulés des versements dépassent 144 062.29 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

ACCEPTE, à l'unanimité, la proposition du Maire

AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à effectuer les mandatements correspondants.

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE
Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché